

SEANCE DU 19 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf du mois de mai, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Mourens, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe PORTEJOIE.

Étaient présents : DUBOURG Jean-Luc, GOURD Allain, COLLE Amélie, FLORY Rémi, MODET Denis, MODET Fabienne, PORTEJOIE Philippe.

Étaient excusés : BEHAGHEL Hubert, VIDEAU Amadine.

Était absent : LASSALLETTE Sébastien.

Mme MODET Fabienne est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Démission de Jérôme LIMOUZIN..... 1
2. Elections législatives des 12 et 19 juin 2022. 1
3. Organisation de la Maïade. 2
4. Aire de broyage 2
5. Remplacement du prestataire LM SERVICE. 2
6. Avancement de grade – Lydie Carpentey..... 2
7. Aménagement de la mezzanine de la salle des fêtes..... 2
8. Salle de réunion à l'étage de la mairie 3
9. FDAEC 2022 3
10. Questions diverses 3

La séance est ouverte avec l'adoption à l'unanimité du précédent procès-verbal.

1. Démission de Jérôme LIMOUZIN.

Monsieur le Maire fait d'abord part au Conseil Municipal de la démission de M. Jérôme LIMOUZIN de son poste de conseiller. Il y a lieu de procéder à son remplacement dans les commissions :

- SIRP DU HAUT BENAUGE : M. Allain GOURD est désigné à l'unanimité des membres présents ;
- Commission location de la salle des fêtes : Mme Fabienne MODET est désignée à l'unanimité des membres présents.

2. Elections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Dans le cadre des élections législatives, les permanences de bureau électoral sont fixées comme suit :

PREMIER TOUR - DIMANCHE 12 JUIN 2022

8 H 00 - 13 H 00	13 H 00 - 18 H 00
Jean-Claude GOURD	Jean-Luc DUBOURG
Denis MODET	Rémi FLORY
Amélie COLLE	Fabienne MODET
Amandine VIDEAU	Hubert BEHAGHEL
	Sébastien LASSALLETTE

DEUXIEME TOUR - DIMANCHE 19 JUIN 2022

8 H 00 - 13 H 00	13 H 00 - 18 H 00
Denis MODET (jusqu'à 10h30)	Jean-Luc DUBOURG
Rémi FLORY	Amélie COLLE
Fabienne MODET	Amandine VIDEAU (à partir de 15h30)
Hubert BEHAGHEL	Jean-Claude GOURD
Sébastien LASSALLETTE	

3. Organisation de la Maïade.

Le Conseil Municipal remercie Mme Amélie COLLE pour la réalisation de l'affiche et du bulletin d'inscription de la maïade. La distribution du bulletin d'inscription est programmée pour le 30 mai pour un retour en mairie ou auprès de Mme COLLE ou M. FLORY pour le 10 juin.

La journée itinérante débutera à partir de 10 heures pour se terminer par la plantation du traditionnel pin et du repas à la salle des fêtes à partir de 19 h 30.

Une contribution de 15 €, à régler à l'inscription, sera demandée pour les personnes hors commune participant à la journée.

4. Aire de broyage

L'aire de broyage du stade de Montpezat sera bientôt opérationnelle. Denis MODET et Nicolas Cazeaux, employé au fauchage des routes, ont préparé et nettoyé le site. La commande du stabilisant a été effectuée auprès du SEMOCTOM ; l'aire pourra ensuite être ouverte aux administrés.

5. Remplacement du prestataire LM SERVICE.

Monsieur le Maire informe les membres présents que Laëtitia qui intervient sur la commune est en arrêt maladie, puis sera en congés maternité. Il y a donc lieu de prévoir son remplacement. La commission des routes a contacté un autoentrepreneur qui travaille déjà sur une commune voisine. Mais, il pratique un taux horaire de 35 €.

Une autre option serait d'employer quelqu'un, une journée par semaine. M. Jean-Luc DUBOURG propose un jeune de la commune qui pourrait être recruté, à l'essai pour un mois.

Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe.

6. Avancement de grade – Lydie Carpentey.

Monsieur le Maire informe les membres présents que Mme Lydie CARPENTEY, adjoint technique territoriale, du fait de son ancienneté, est promouvable au grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe. Il propose la création de ce poste. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Mme Carpentey étant un agent intercommunal (Mairie de St Pierre de Bat et SIRP du Haut Benauges), il est important que ces collectivités valident également cet avancement de grade.

7. Aménagement de la mezzanine de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire propose que la pièce fermée à l'étage de la salle des fêtes serve de salle de réunion, notamment pour les associations. Il est décidé d'y installer quelques tables et chaises prises dans la réserve.

8. Salle de réunion à l'étage de la mairie

Monsieur le Maire informe les membres présents que les peintures sont faites mais il faut encore nettoyer le plancher et y passer de l'huile de lin. L'ancien plan cadastral doit être raccroché au mur, la bibliothèque vidée, rangée et nettoyée. Ensuite, l'ancien mobilier de la mairie pourra y être installé.

9. FDAEC 2022

Monsieur le Maire fait part aux membres présents des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) votées par le Département de la Gironde pour l'année 2022. Lors de l'assemblée des Maires du jeudi 24 mars 2022 réunie sous la présence de Mme Marie-Claude AGULLANA et M. Guy MORENO, la répartition a été faite ; la somme attribuée à la commune de Mourens s'élève à 10.521,00 €

De ce fait, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- Les acquisitions et travaux suivants :

Acquisition d'une sonorisation mobile	346,00 €
Acquisition mobilier urbain : table de ping-pong	2 373,00 €
Acquisition d'illuminations de Noël	1 912,00 €
Remplacement éclairage école	959,48 €
Remplacement des menuiseries extérieures - logement du Bourg	8 562,73 €
Total H.T.	14 153,21 €

- De demander au Département de la Gironde de lui attribuer une subvention de 10.521,00 € au titre du FDAEC 2021 ;
- D'assurer le financement complémentaire de 3.632,21 € H.T. par autofinancement.

10. Questions diverses

- Monsieur le Maire présente deux devis pour une armoire à clefs sécurisée. L'un de 1753.00 € H.T. pour 100 clefs et l'autre de 1893.00 € H.T. pour 150 clefs. Considérant le montant élevé de cet équipement, il est décidé d'orienter le choix vers une armoire classique. Monsieur le Maire est chargé de solliciter d'autres devis.
- M. Allain GOURD fait part aux membres présents de l'état très encombré de la chaufferie de l'école. Monsieur le Maire et le Président du SIRP du Haut Benauges doivent faire une visite afin de voir quels sont ces encombrants.
- M. Denis MODET rend compte du travail satisfaisant effectué par Nicolas Cazeaux : fauchage et nettoyage de quelques têtes de pont.
- Monsieur le Maire informe que la commune ne peut pas facturer de prestation de fauchage aux particuliers car ces travaux ne relèvent pas d'une compétence communale ; il s'agit d'une prestation concurrentielle.
- Mme Amélie COLLE fait le compte-rendu de la réunion de l'Aménagement Foncier Agricole. Certaines cartes et friches sont encore à vérifier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.